



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

**Séance
extraordinaire du
1er mai 2017**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 1^{er} jour de mai deux mille dix-sept, sous la présidence de madame Céline Geoffroy. La session débute à 20:00 heures.

Sont présents formant quorum;

Mme Marthe Blanchette, conseillère
M. Pierre Venne, conseiller
Mme Christine Marion, conseillère
M. Michel Picard, conseiller
M. Pierre Guilbault, conseiller

est également présente;

Madame Nancy Bellerose, directrice générale et secrétaire-trésorière

Absent: M. Réjean Belleville, conseiller

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation tel que prescrit par la Loi.

ORDRE DU JOUR

- 01- Constatation du quorum
- 02- Ouverture de l'assemblée
- 03- Adoption de l'ordre du jour
- 04- Fin d'emploi pour l'employé numéro 61-0008
- 05- Période de Questions
- 06- Levée de l'assemblée

01. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté par la présidente, l'assemblée peut se tenir.

02. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente de l'assemblée, madame Céline Geoffroy, déclare l'assemblée ouverte.

03- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil;

2017-05-102

Il est proposé par madame Christine Marion
et résolu:

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.



**Procès-verbal des délibérations du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes**

04.- FIN D'EMPLOI POUR L'EMPLOYÉ NUMÉRO 61-0008

ATTENDU QUE l'employé numéro 61-0008, ayant le statut de personne salariée en période de probation, ne rencontre pas les attentes et les exigences requises pour le poste qu'il occupe;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire mettre un terme au contrat de travail de l'employé numéro 61-0008;

EN CONSÉQUENCE,

2017-05-103

Il est proposé par monsieur Pierre Venne
Et résolu :

De mettre fin au contrat de travail de l'employé numéro 61-0008, ayant le statut de personne salarié en période de probation ;

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

05- PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu une période de questions.

06- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé ;

2017-05-104

Il est proposé par madame Marthe Blanchette
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 20h07.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

«Je, Céline Geoffroy, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

Mme Céline Geoffroy
Mairesse

Mme Nancy Bellerose
Directrice générale et secrétaire-trésorière